

23.05.2026 – Votation fédérale du 14 juin – CS-POP et Gauche en Mouvement

NON à l'initiative des 10 millions le 14 juin

L'initiative « Pas de Suisse à 10 millions » prône une politique de l'exclusion et mène à la péjoration des droits des travailleurs et des travailleuses et à la mise en danger de la protection sociale. L'initiative propose la suppression du regroupement familial et des admissions provisoires dès que la Suisse atteindra 9,5 millions d'habitants (2030-2032). Ceci signifie mettre fin aux accords internationaux, aux droits des réfugiés, aux droits de l'enfant et à la Convention européenne des droits de l'homme. Et dès 10 millions d'habitants, la Suisse devrait résilier les accords bilatéraux avec l'UE, en particulier la libre circulation des personnes et les mesures de contrôle et de protection des salaires qui ont été introduits avec ces accords. Ce qui veut dire que davantage de main d'œuvre frontalière sera nécessaire et que le risque de dumping augmentera. Le retour du statut de saisonnier pour combler les besoins dans les hôpitaux et dans l'agriculture est planifié. Ce statut a été supprimé parce qu'il était précaire et inhumain. Comme le disait Max Frisch « on avait appelé de la main d'œuvre et ce sont des hommes qui sont arrivés ». Cette initiative touchera davantage des secteurs fragilisés, comme la santé, où travaillent une majorité de femmes. Faute de personnel qualifié venu de l'étranger, l'initiative augmentera le stress du personnel pourtant déjà à bout. Cette initiative risque aussi de faire baisser drastiquement le montant des rentes de retraite, car les caisses AVS et de pension iront au-devant de grosses difficultés financières, par la baisse des cotisations des personnes migrantes. CS-POP et Gauche

en Mouvement s'oppose fermement à cette initiative aux fondements racistes et antisociaux et appelle les jurassiennes et jurassiens à la rejeter massivement.

NON à la modification de la loi sur le service civil

La révision de la loi sur le service civil vise à diminuer le nombre de personnes quittant l'armée pour le service civil via le durcissement de son accès pour celles-ci – notamment en imposant 150 jours de service au minimum. CS-POP recommande le rejet de cette révision pour deux raisons principales. Premièrement, une réduction du nombre de civilistes aggraverait les difficultés de personnel dans les lieux où ils interviennent. En effet, les civilistes remplissent un rôle indispensable dans les hôpitaux, écoles et autres institutions en compensant par leur activité le manque de moyens dont celles-ci souffrent. Dans un contexte austéritaire marqué par des attaques incessantes de la droite bourgeoise contre les services publics, leur travail contribue à en préserver la qualité. Ainsi, une diminution du nombre de civilistes aurait des effets néfastes sur le fonctionnement d'institutions essentielles à la société. Deuxièmement, cette réforme contribue à la militarisation croissante de nos sociétés. Affaiblir la santé ou l'éducation pour renforcer les effectifs de l'armée est symbolique de cette dynamique dangereuse pour l'ensemble de la population. Cette révision est à cet égard la première étape vers un démantèlement à pas feutrés du service civil. En effet, elle ouvre la porte à la réintroduction de l'examen de conscience et in fine à réduire à néant l'attractivité du service civil. Le risque

à long terme est donc la suppression du service civil au profit de l'armée et de la protection civile. Pour ces motifs, CSP-POP appelle à rejeter la modification de la loi sur le service civil.

CS-POP et Gauche en Mouvement